

LA BANQUE DU CANADA

LE NOUVEL IMMEUBLE À OTTAWA—L'INSTALLATION DE GUICHETS PARE-BALLES

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Peut-il nous dire s'il est vrai qu'un demi-million de dollars environ va être consacré à l'installation de quelques guichets pare-balles dans le nouvel immeuble de la Banque du Canada, rue Sparks? Est-il exact également que dans un an ces guichets provisoires vont être démolis et remplacés par des guichets permanents? Si tel est le cas, le ministre ne pense-t-il pas qu'on pourrait procéder autrement, pour éviter de faire la dépense deux fois?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la Chambre n'ignore pas, je pense, que la Banque du Canada est un organisme semi-automone, et que dans sa gestion elle ne relève pas du ministère des Travaux publics. En l'occurrence, cette banque n'a pas demandé notre avis.

* * *

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

LA MENACE DE RETRAIT DU MANITOBA—LA DIVULGATION DES FRAIS D'EXPLOITATION ET DE CONDITIONNEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question concerne le ministre d'État aux Pêches, mais en son absence je l'adresserai à son secrétaire parlementaire. Elle concerne certaines observations du ministre des Pêches du Manitoba au sujet de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et sa menace de se retirer de l'Office. Les motifs qu'il a donnés étaient le peu de renseignements fournis par l'Office, des frais de conditionnement élevés et le faible rendement pour les pêcheurs. Vu les observations du ministre provincial, le secrétaire parlementaire peut-il dire si oui ou non l'Office a l'intention de divulguer tous les renseignements qu'il possède sur ses frais généraux et le coût réel du conditionnement du poisson d'eau douce?

● (1210)

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu les observations citées par le député, mais le ministre d'État chargé des Pêches a dû partir il y a quelques instants pour prendre l'avion. Je veillerai à ce que le député reçoive une réponse au début de la semaine prochaine.

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE SANS RECOURS À L'OFFICE PRÉSENTÉE PAR DES GROUPES DE PÊCHEURS—L'ÉTUDE DE LA PROPOSITION D'IMPOSITION DE FRAIS POUR SERVICES RENDUS

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au secrétaire parlementaire. Étant donné que c'est l'argent des pêcheurs qu'on a investi dans la conserverie, le ministre tiendra-t-il compte de la demande de nombreux groupes et associations de pêcheurs, et j'insiste sur le mot nombreux, qui voudraient obtenir le privilège d'être considérés comme région désignée, afin de pouvoir vendre leur poisson à d'autres qu'à l'Office? Envisagera-t-il aussi sérieusement l'imposi-

Questions orales

tion de frais pour services rendus, ce que de nombreux groupes de pêcheurs du Manitoba ont proposé?

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, je suis certain que le ministre tiendra compte de la proposition du député.

* * *

RADIO-CANADA

DEMANDE DE PROGRAMMES ÉDUCATIFS EN FAVEUR DES INUIT

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une brève question au secrétaire d'État à propos du mémoire présenté récemment au Conseil de la radio-télévision canadienne par l'Association Inuit Tapirisat. Étant donné que sur 112 heures d'émissions télévisées, seulement 30 minutes sont consacrées directement aux Inuit, le ministre peut-il indiquer si Radio-Canada tiendra compte des recommandations de l'Association, qui demande notamment plus de programmes éducatifs pendant les heures de grande écoute plutôt que les émissions d'intérêt général et souvent violentes qui diffèrent tout à fait du mode de vie des Inuit?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur, je puis le promettre.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES EFFETS SUR LES PROJETS D'IRRIGATION DE LA CRÉATION D'UN PARC DANS LE SUD DE LA SASKATCHEWAN—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Est-il au courant que le parc national prévu pour le Sud de la Saskatchewan pourrait nuire à la réalisation des projets d'irrigation de la région, qui relèvent de son ministère? Dans l'affirmative, voit-il une solution au problème des réserves d'eau?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas bien le dossier dont il s'agit. Je pense que le personnel de l'ARAP est au courant. Je vais donc communiquer avec lui, pour voir s'il y a quelque chose que je puisse faire à ce sujet.

* * *

LES AÉROPORTS

MIRABEL—LES RÈGLEMENTS APPLICABLES DANS LES CAS DE MODIFICATIONS AUX CONTRATS SANS APPELS D'OFFRES

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier le député de Central Nova a demandé si CAIM, consortium d'experts-conseil auquel on a eu recours pour Mirabel, dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour autoriser des modifications aux soumissions ou aux procédures, de façon à permettre aux adjudicataires des marchés de recevoir sans appel d'offres des instructions de modification ou des versements supplémentaires.